



Nom commercial: Myrrhae tinctura (1:5)/Caelo

Date de révision: 25.08.11

Numéro de la matière: 254605

Version: 1 / CH

Date d'impression: 25.08.11

01. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom commercial

Myrrhae tinctura (1:5)/Caelo

N° d'article 25460500

Identification de la société/entreprise

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Numéro de Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

téléphone d'appel

d'urgence

Adresse email sdb@haenseler.ch

02. Dangers possibles

Symboles de danger

F Facilement inflammable

Phrase(s) de risque

11 Facilement inflammable.

Classification

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Le danger particulier pour l'homme et l'environnement

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

03. Composition / information sur les composants

Composants dangereux

Ethanol

No. CAS 64-17-5

No. EINECS 200-578-6

Concentration 70.0 - 90.0 %

Classification F, R11

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

04. Premiers secours

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

Nom commercial: Myrrhae tinctura (1:5)/Caelo

Date de révision: 25.08.11

Numéro de la matière: 254605

Version: 1 / CH

Date d'impression: 25.08.11

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir - danger d'aspiration. Appeler immédiatement le médecin.

Avis aux médecins / Symptômes

Céphalées, Engourdissement, Vertiges, Perte de connaissance, Nausées

05. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz dégagés

En cas d'incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux; Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Mettre les personnes en sûreté. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure)

07. Manipulation et stockage

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Le produit est hygroscopique. Stocker uniquement à l'air libre ou dans un local avec protection antidéflagrante.

08. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Ethanol



Nom commercial: Myrrhae tinctura (1:5)/Caelo

Date de révision: 25.08.11

Numéro de la matière: 254605

Version: 1 / CH

Date d'impression: 25.08.11

Type	MAK			
Valeur	960	mg/m ³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m ³	1000	ppm(V)
Limitation maximale	4x15			
Groupe du risque pendant la grossesse	C			

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Contrôle de l'exposition professionnelle**Protection respiratoire - Note**

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs

Protection des mains

Gants étanches

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection anti-feu

09. Propriétés physiques et chimiques**10. Stabilité et réactivité****Matières à éviter**

Réagit au contact des agents d'oxydation forts. Réagit au contact des acides forts. Réagit au contact des métaux alcalino-terreux. Réagit au contact des métaux alcalins.

Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë / autres données****Toxicité aiguë par voie orale**

Substance de référence	Ethanol			
Espèces	souris			
DL 50	3450	à	9500	mg/kg
Substance de référence	Ethanol			
Espèces	rat			
DL 50	6200	à	15000	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Substance de référence	Ethanol			
Espèces	lapin			
DL 50	20000			mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Substance de référence	Ethanol			
Espèces	souris			
CL 50	21000			ml/m ³
Durée d'exposition	4	h		
Substance de référence	Ethanol			
Espèces	rat			
CL 50	63000			ml/m ³
Durée d'exposition	4	h		



Nom commercial: Myrrhae tinctura (1:5)/Caelo

Date de révision: 25.08.11

Numéro de la matière: 254605

Version: 1 / CH

Date d'impression: 25.08.11

Effet irritant / caustique**Irritation aiguë de la peau**

Remarque Irritant pour la peau et les muqueuses.

Corrosion aiguë des yeux

Remarque Le produit est irritant pour les yeux et la peau.

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

12. Informations écologiques**Biodégradabilité**

Remarque Selon les critères de l'OCDE, le produit est facilement biodégradable (readily biodegradable).

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Le produit est facilement volatil.

13. Considérations relatives à l'élimination**Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

No. ONU	1293
Classe	3
Groupe d'emballage	II
Carte pour désignation du danger	3
Désignation de la marchandise	TEINTURES MÉDICINALES

Transport maritime IMDG/GGVSee

No. ONU	1170
Classe	3
Groupe d'emballage	II
Désignation de la marchandise	ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

Transport aérien

No. ONU	1170
Classe	3
Groupe d'emballage	II
Désignation de la marchandise	ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

15. Informations réglementaires**Symboles de danger**

F Facilement inflammable

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette**Phrase(s) de risque**



Nom commercial: Myrrhae tinctura (1:5)/Caelo

Date de révision: 25.08.11

Numéro de la matière: 254605

Version: 1 / CH

Date d'impression: 25.08.11

11 Facilement inflammable.

Phrase(s) S

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**Pictogrammes**

GHS02 flamme

Mot signalétique

Dgr danger

Indications de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Indications de sécurité

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P370+P378.1 En cas d'incendie: utiliser eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse stable aux alcools ou produits extincteurs en poudre pour l'extinction.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Législation nationale**Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 2

16. Autres données**Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3**

11 Facilement inflammable.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.